

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 11 février 2015

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour abattre un arbre, transformer tous les étages, supprimer un logement, agrandir et aménager des terrasses en façade avant, construire un quatrième étage, aménager une terrasse au rez-de-chaussée et une terrasse au quatrième étage en façade arrière de l'immeuble situé avenue de Mai, 259.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons au placement d'une terrasse au niveau du 4^{ème} étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse.

Nous demandons également de refuser l'abattage de l'arbre qui est un poumon vert en cet intérieur d'îlot et qui est également un élément « ralentisseur » lors des pluies. De ce fait, nous demandons de refuser également la terrasse projetée à cet endroit.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur